

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 19 avril 2019 portant attribution de la médaille d'honneur
des sapeurs-pompiers avec rosette pour services exceptionnels**

NOR : INTE1911865A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 2017-1155 du 10 juillet 2017 relatif à la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers,

Arrête :

Article 1^{er}

La médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette pour services exceptionnels est décernée, à titre posthume, à M. EYMERY Éric, lieutenant de 1^{re} classe de sapeurs-pompiers professionnels, à l'échelon argent.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* des décorations, médailles et récompenses de la République française et au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 19 avril 2019.

CHRISTOPHE CASTANER